

Un malheureux anniversaire : 18 mois en état d'urgence sanitaire  
**Il y a toujours bien des limites à confiner notre démocratie!**

**Montréal, le 13 septembre 2021** – À la reprise des travaux parlementaires à l'Assemblée nationale demain le 14 septembre, la Ligue des droits et libertés (LDL) demande que la première action posée par le gouvernement au Salon Bleu soit celle de lever l'état d'urgence. D'ailleurs, aujourd'hui marque un malheureux anniversaire avec 18 mois en état d'urgence sanitaire au Québec. L'état d'urgence représente l'un des pouvoirs exceptionnels détenus par le gouvernement l'exonérant de consulter l'Assemblée nationale. »

Sans remettre en question la nécessité de mesures sanitaires adéquates, la LDL souligne que la nouvelle normalité « d'apprendre à vivre avec le virus » mise de l'avant par le gouvernement du Québec doit impliquer de remettre les débats parlementaires et les consultations publiques à l'avant-scène. Les décisions liées à la COVID-19 ayant majoritairement été soustraites des travaux des parlementaires depuis le 13 mars 2020, il est maintenant plus que temps que les mesures sanitaires pour lutter contre la pandémie soient soumises à l'Assemblée nationale pour débat.

« Un retour à une vie démocratique normale est nécessaire pour la santé de nos droits et libertés. Alors que l'état d'urgence pouvait être justifié au début de la pandémie par l'urgence d'agir rapidement pour contenir la propagation, il est maintenant temps d'y mettre fin » déclare Mme Descoteaux. Le 26 mai dernier, la LDL lançait une déclaration demandant la fin de l'état d'urgence, laquelle a depuis recueilli l'appui de 70 organisations syndicales ou de la société civile. « Ces nombreux appuis indiquent au gouvernement du Québec qu'il doit remettre la démocratie sur ses rails. De plus, avec une population vaccinée à un taux de 82,7%, le gouvernement du Québec n'a plus de légitimité pour maintenir l'état d'urgence sanitaire. Sa seule option est de lever l'état d'urgence. Dans l'éventualité où le gouvernement refuserait d'y mettre fin, les députés de l'Assemblée nationale devraient désavouer l'état d'urgence! » déclare Catherine Descoteaux, coordonnatrice de la LDL.

Mme Descoteaux conclut « que la société québécoise est fin prête à affronter la nouvelle normalité qui comporte de vivre avec le COVID-19. Cependant, l'état d'urgence ne peut faire partie de la nouvelle normalité. La démocratie doit être déconfinée ! ».

### À propos de la Ligue des droits et libertés

La LDL est un organisme sans but lucratif, indépendant et non partisan, issu de la société civile québécoise et affilié à la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH). Depuis plus de 50 ans, elle milite en faveur de la défense et de la promotion de tous les droits humains reconnus par la Charte internationale des droits de l'homme.

-30-

### Pour informations et entrevues :

Elisabeth Dupuis, Responsable des communications de la Ligue des droits et libertés  
C : 514 715-7727